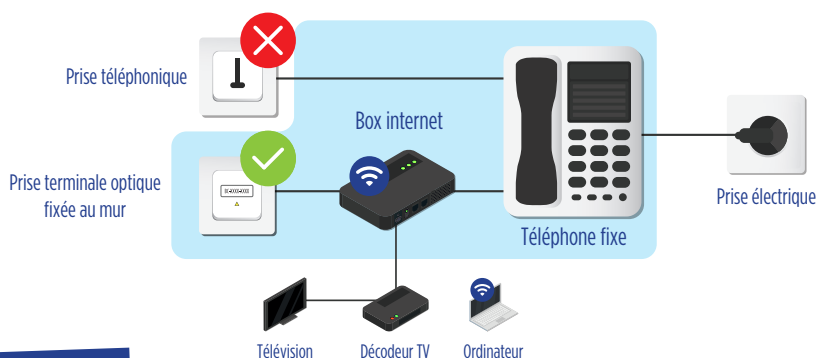


# la fibre

## DES SOLUTIONS ADAPTÉES

**LE PASSAGE À LA FIBRE NE CHANGE PAS LES HABITUDES DES ADMINISTRÉS,**  
**LE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EST CONSERVÉ**



### DES USAGES AU CHOIX

- Il est possible d'utiliser uniquement le service téléphonique avec la fibre
- Les services Internet et télévision restent facultatifs selon les besoins

### DES OFFRES ACCESSIBLES

Certains opérateurs proposent des abonnements sociaux sous conditions de revenus.

- Allocataire CAF ou MSA avec quotient familial  $\leq 700$  €
- Résidant en résidence principale

### EN RÉSUMÉ POUR VOS ADMINISTRÉS

- Passage à la fibre = continuité de ses usages
- Liberté de choisir ses services
- Possibilité de bénéficier d'offres adaptées



#### Bon à savoir

Certains opérateurs proposent des offres pour les résidences secondaires.